



**Numéro 81**  
14 décembre  
2016



**COLZA**  
Larves d'altises

**BLE**  
Pucerons

## CULTURE INFO.PLAINE - Interventions de printemps 2017

Ce guide reprend l'ensemble des préconisations pour les différentes cultures (blé, orge d'hiver et de printemps, colza, maïs, pois, féverole, tournesol, betterave et dorénavant le lin et le chanvre). Il présente également des thématiques techniques plus transversales (pulvérisation, réglementation phytosanitaire et directive nitrates).



### Où trouver le guide ?

- Version informatique : téléchargeable gratuitement sur [notre site Internet](#).

## COLZA

(5 feuilles à 9 feuilles)

### ▲ Larves d'altises

Les larves d'altises commencent à s'observer plus facilement. Les comptages dans nos parcelles d'essais ou dans le réseau BSV atteignent rarement le seuil de traitement. Mais la situation est très hétérogène selon les situations : de 0 % à 30 % de plantes avec des larves.

Nous ne sommes pas sur le schéma de l'année dernière : le vol de grosses altises cet automne était moins important et les températures de ces 15 derniers jours sous la normale ont ralenti l'avancée des stades larvaires.

- Observez vos parcelles : à l'aide d'un cutter, décortiquez les pétioles qui présentent des blessures, pour y chercher des larves.
- Seuil d'intervention : 70 % de plantes porteuses.



(Source INRA)



(Source CRA de Bretagne)

## BLE

(1 feuille à début tallage)

### ▲ Pucerons

Difficile à observer en plaine pendant les conditions froides de ces dernières semaines.

Toujours à surveiller si les températures se radoucissent !

Conseil collectif rédigé à partir de notre réseau d'observations en parcelles du début de semaine et du BSV Ile-de-France n° 48 du 13 décembre 2016. Sont concernés par la prescription, les agriculteurs du nord du département de Seine-et-Marne.

Les caractéristiques des produits cités peuvent être retrouvées dans le Guide Culture Info.plaine - Interventions d'automne.

Document rédigé par :

Sébastien PIAUD  
01 64 79 30 92 / 06 07 18 17 66  
Manon LEFEVRE  
01 64 79 31 27 / 07 79 99 53 40

### Pôle Agronomie et Environnement

418 Rue Aristide Briand  
77350 LE MEE-SUR-SEINE  
Tél. : 01 64 79 30 65  
Fax : 01 64 37 17 08  
[www.ile-de-france.chambagri.fr](http://www.ile-de-france.chambagri.fr)

Avec le soutien financier de :



OPE.COS.ENR15 01/09/15



Retrouvez les bulletins info.plaine, les BSV de la région ainsi que les guides culture sur notre site Internet. La Chambre d'agriculture de Seine-et-Marne est agréée par le ministère en charge de l'Agriculture pour son activité de conseil indépendant à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques sous le numéro IF01762, dans le cadre de l'agrément multi-sites porté par l'APCA. **Toute rediffusion et reproduction interdites**

